

Villeneuve la Comtesse Environnement  
51 route départemental 150  
17 330 Villeneuve la Comtesse

Objet : Participation à l'enquête publique du projet industriel éolien de St Félix 17 330.

Ce document sera remis en main propre par Monsieur Michel BRONCARD ou par monsieur Claude BARITEAU à ma demande.

Villeneuve la Comtesse, le 21 février 2016

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous sommes une association de la région de Villeneuve la Comtesse et notre vocation est la protection de l'environnement des communes de Charente Maritime. Nous ne sommes pas opposés à une transition énergétique nécessaire à notre pays mais nous la voulons dans le respect des citoyens et de leur bien être.

En premier lieu, on rappellera ici quelques principes fondamentaux. La France, en ratifiant en décembre 2006, la Convention Européenne du Paysage de Florence a « *reconnu juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité* ». Le Schéma Régional Éolien de la région Poitou-Charentes déclare : « *... les transformations paysagères doivent faire l'objet d'attentions particulières afin de répondre aux objectifs de qualité contribuant à la qualité de vie des populations et à l'épanouissement des êtres humains* ». L'article 6 de la Convention d'AARHUS en date des 23-25 juin 1998 stipule que : « *La participation du public commence au début de la procédure, c'est-à-dire lorsque toutes les options et solutions sont encore possibles et que le public peut exercer une réelle influence* ». De même, l'article L. 121-1 Code de l'Environnement affirme : « *La participation du public est assurée pendant toute la phase d'élaboration d'un projet, depuis l'engagement des études préliminaires jusqu'à la clôture de l'enquête publique réalisée en application des dispositions du chapitre III du titre II du livre Ier du présent code ou du chapitre Ier du titre Ier du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique* ». Enfin, une note du Ministère de l' Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie en date du 5 juillet 2011 précise que : « *La concertation doit être considérée comme un outil de réussite du projet. Les échanges avec les acteurs du territoire permettront au porteur de projet de mieux cerner les enjeux et sensibilités du site, ses particularités, les attentes des riverains et usagers, et de construire un projet adapté. La participation du public doit être continue tout*

*au long de l'élaboration du projet. A chacune de ces étapes, une information de qualité, objective et vérifiable doit ainsi être transmise au public».*

La conclusion d'une étude [1] réalisée par la fondation I FRAP en 2005 était la suivante: « *La Commission de Régulation de l'Electricité, organisme également tout à fait officiel, a déclaré que les prix des kW éoliens "se traduiront par une augmentation significative des prix de l'électricité en France, et représente un moyen exagérément coûteux pour la collectivité d'atteindre l'objectif de développement de la filière qu'a choisie le gouvernement* ». *La France produit beaucoup plus d'électricité qu'elle n'en consomme, et sa consommation progresse peu – on est loin du temps où la consommation doublait en 10 ans. Ses exportations sont faites à des prix de gros, très inférieurs à celui des kWh éoliens. Ses centrales nucléaires actuelles sont en place pour encore 20 ou 30 ans. EDF admet avoir même des centrales thermiques "sous cocon", donc inutilisées mais prêtes à redémarrer en quelques mois. Nous n'avons donc aucune raison économique de construire des éoliennes. Il est étrange que les gouvernements, de gauche puis de droite, n'aient tenu aucun compte des recommandations des deux organismes créés pour les guider dans leurs choix. Aussitôt nommés, les ministres de l'écologie se comportent comme les représentants syndicaux des intérêts de leur ministère et du lobby éolien. Quelqu'un leur a-t-il dit qu'ils étaient supposés en être les managers ? »*

L'énergie d'origine éolienne n'est pas efficace parce qu'elle a un rendement très faible ; le cours universitaire « l' Energie Eolienne 2011 2012 » de M. Sylvain DELENCLOS, enseignant chercheur à l'université du Littoral Côte d'Opale (cours disponible sur Internet) nous apprend que, d'une façon générale, le rendement de fonctionnement annuel de l'éolien est de l'ordre de 20 % [2]. A titre comparatif, d'après une source EDF [3]: « ... *Les centrales thermiques ont un rendement allant de 35 à 45 % (60% pour les centrales à cycle combiné),... Le moyen technique permettant le moins de déperdition est le barrage hydroélectrique de retenue (quantités d'eau stockées en amont et pouvant être libérées sur demande) qui a un rendement potentiel de 90 % ...* ». Le mauvais rendement de l'éolien terrestre oblige les promoteurs éoliens à mettre beaucoup d'éoliennes pour être « efficace » et donc accentuer les dégradations du paysage; cela ne peut conduire qu'à l'exaspération croissante des populations rurales concernées. Son intermittence nécessite la création de centrale à énergie fossile comme la centrale à cycle combiné au gaz est en cours de construction à Landivisiau d'une capacité de 422 MW [4]. La mise en service de cette centrale est prévue en 2018, et elle émettra une grande quantité de Gaz à effet de Serre.

Cette industrialisation de la campagne par des zones éoliennes est mauvaise. Elle est destructrice de ruralité et destructurante du tissu social. Les habitants du Lévezou envahit par l'industrie éolienne l'ont décrit dans un reportage. Tous les sujets y sont abordés : les élus se sont fait avoir, le paysage a été massacré, les habitants sont méprisés, la vie à proximité est devenue insupportable, la perte de valeur immobilière, l'image déplorable des promoteurs de l'éolien trompeurs et qui ne pensent qu'à l'argent, la fracture du tissu social, etc ... [5] et Annexe 1.

L'implantation des zones industrielles éoliennes dévalue le patrimoine immobilier de la population vivant à proximité. Les promoteurs mentent sur le sujet. En revanche, EXPLORIMMO a publié le 2 février 2014 [6], les résultats d'une étude menée sur 1 million de logements en Angleterre et au Pays de Galles par le London School of Economics sur 12 ans : une maison à 2 km d'éoliennes installées perd en moyenne 11 % de sa valeur [6]. EXPLORIMMO - FIGARO CLASSIFIEDS Siège social : 1/3 rue LA FAYETTE – 75009 PARIS. Jean

LEVY, retraité vivant à proximité d'éoliennes dans le LEVEZOU déclare: « *Quel est le Français, aujourd'hui, élu ou simple citoyen, qui accepterait d'avoir une éolienne de 120 m devant sa maison...* »

L'Académie de Médecine recommande une distance de 1 500 m entre les éoliennes industrielles de 3 MW et les habitations. Cette recommandation n'est jamais respectée. Pourtant de toute la France proviennent des plaintes de riverains d'éoliennes. Le syndrome est maintenant bien connu, il est dû à l'omniprésence d'un bruit sourd et provoque des sensations de malaise permanent, une sorte de mal de mer, des troubles du sommeil, etc ...) [7 et 8]. De grand pays ont faits des analyses similaires (Allemagne, le Danemark, l' Australie etc ...). De récentes observations faites sur des animaux sont inquiétantes: trouble de la production laitière chez les vaches à proximité d'éoliennes [9], des milliers de fausses couches dans un élevage de visons à proximité d' éoliennes [10], etc. ...). Le lobbying des promoteurs éolien impose une distance de 500 m avec l'approbation de l'Assemblée Nationale. C'était la limite qu'il proposait, il y a dix ans quand les éoliennes faisaient 1 mW et une hauteur de 100 m. Aujourd'hui, elles font 3 MW et 200 m de hauteur !

Les promoteurs éoliens veulent faire croire que l'éolien remplacera le nucléaire. Voici quelques chiffres [1]:

- Puissance d'un réacteur nucléaire : 1000 mW  
(un site typique comme Flamanville comporte de 2 à 6 réacteurs)
- Puissance d'une éolienne : 2 mW
- Pour remplacer 1 réacteur : 500 éoliennes
- Mais les éoliennes ne produisent que 1/3 du temps
- Pour remplacer 1 réacteur: 1500 éoliennes
- 2 éoliennes doivent être espacées de 300 m.
- 1500 éoliennes alignées représentent une ligne de 1500 x 300 mètres soit 450 km.

*Pour remplacer 1 réacteur,  
il faut 1 éolienne tous les 300 mètres de Paris à Lyon.  
Or, la France dispose de 58 réacteurs !*

L'industrie éolien ne génère que très peu d'emploi local ( à part le béton) puisque tout est fabriqué en Allemagne, en Espagne ou au Danemark. Un habitant de Migré, faisait remarquer que lors de la construction du parc de Migré, toutes les voitures de chantier étaient immatriculées en Allemagne, en Irlande !!!

Enfin, tous se fait en cachette entre les promoteurs et quelques propriétaires terriens avec la complicité des conseillers municipaux. Il ne s'agit absolument pas de démocratie participative comme le prétendent certains hommes politique français et en tout cas cela ne respecte pas l'esprit européen de la consultation active du public sur les grands sujets d'environnement. En effet, la population découvre un jour une enquête sur un sujet dont personnes ne les a jamais informés.

Concernant la société VALECO, il semble qu'elle n'ait pas une très bonne réputation. Elle aurait mis en route un parc éolien en Février 2008 sur la commune de Le Margnes (81) avec 6 machines. Des riverains situés à environ 650 mètres subissent des troubles du sommeil, des acouphènes, des nausées, des vertiges et infrasons. Malgré ces plaintes, VALECO n'a pas trouvé d'autre solution, au 1<sup>er</sup> semestre 2015, que de se « débarrasser » du

parc éolien et du problème... en le vendant à la société 3D énergies, 14 grande rue Notre Dame 79000 Niort.

Pour ne pas rester sur une note négative, les Saintongeais sont pour une évolution des ressources énergétiques de la France, Ils pensent que la prolifération de parcs éoliens industriels n'est pas bonne pour leur Région. Ils préfèrent à l'énergie d'origine éolienne, l'énergie d'origine HYDROLIENNE. Avec 460 km de côte maritime, un marnage de l'océan allant jusqu' à 6,5 m et des courants importants, l'hydrolien immergé serait mieux adapté au Poitou-Charentes ; beaucoup plus efficace que l'éolien (40 % de rendement contre 20 % pour l'éolien) il est plus rentable et moins traumatisant pour le paysage. Madame Delphine BATO, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie en 2013 a affirmé que la France avait « *le potentiel pour devenir leader mondial* » dans le domaine des énergies maritimes. Elle a également déclaré « *L'hydrolien est une technologie mature* » [11]. TPE HYDROLIEN précise que « *...l'hydrolienne apparaît comme une bonne alternative, car, malgré son coût d'implantation élevé, elle demeure plus rentable que, par exemple l'éolienne, sur le long terme La disponibilité de la mer étant moins aléatoire que celle du vent.* »

Parce que l'implantation d'éoliennes industrielles est nuisible aux Saintongeaises et Saintongeais et à leur bien-être, nous vous demandons d'émettre un avis défavorable à ce projet qui s'ajoutent déjà à de nombreux en nord Saintonge et à proximité de St Félix: Bernay Saint Martin, Marsais, Villeneuve la Comtesse Vergne, Villeneuve la Comtesse Coivert, Migré, etc ...

Michel SOULARD  
Président Villeneuve la Comtesse Environnement

- Référence 1 : La Convention Européenne du Paysage, adoptée le 20 octobre 2000, à Florence par 29 États-membres est un traité du Conseil de l'Europe
- Référence 2 : Le Schéma Régional Éolien de la région Poitou-Charentes approuvé par arrêté préfectoral du 29 septembre 2012
- Référence 3 : la Convention d'AARHUS signée le 25 juin 1998 par 39 États
- Référence 4 : le Code de l'Environnement
- Référence 5 : La note du Ministère de l' Ecologie, du Développement Durable et de l' Energie du 5 juillet 2011

Sources :

1 - Economie fondation I FRAP en 2005 :

<http://www.ifrap.org/agriculture-et-energie/coup-de-vent-sur-les-%C3%A9oliennes>

2 – Extrait du cours « L'Energie Eolienne » de Sylvain DELENCLOS, enseignant chercheur à l'université du Littoral Côte d' Opale

<http://gte.univ-littoral.fr/sections/documents-pdagogiques/energies-renouvelables/energie-eolienne-2014>

3 – Source EDF

<https://www.lenergieenquestions.fr/tag/rendement-de-conversion/>

4 – La centrale à gaz de Landivisiau

<http://www.landivisiau-lacentrale.com/>

5 – Reportage habitants du LEVEZOU envahis par des éoliennes

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_evLpbpQ5t8](https://www.youtube.com/watch?v=_evLpbpQ5t8)

6 - Article d' EXPLORISSIMO « Les éoliennes font baisser le prix de l'immobilier ».

<http://www.explorimmo.com/edito/actualite-immobiliere/detail/article/les-eoliennes-ont-baisses-les-prix-de-limmobilier.html>

7 - Economie matin du 31 janvier 2015

Eoliennes : un rapport prouve l'existence de nuisances sonores

<http://www.economiamatin.fr/news-nuisances-sonores-eoliennes-nombre-france>

8 - L'assemblée des médecins allemands, réunis en congrès à Frankfort du 12 au 15 mai 2015 vient de lancer une alerte (Beschlussprotokoll des 118. Deutschen Ärztetages in Frankfurt am Main vom 12. bis 15.05.2015 [PDF] p353) concernant l'impact néfaste sur la santé de l'implantation d'éoliennes à proximité des habitations

9 - France 3 : Les éoliennes font-elles chuter la production des vaches laitières ?

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/somme/elevage-un-exploitant-porte-plainte-contre-un-operateur-eolien-810603.html>

10 - Conseil mondial pour la nature. Communiqué de presse du 7 juin 2014

1600 fausses couches dans un élevage de visons proche d'éoliennes

<https://conseilmondialpourlanature.wordpress.com/2014/06/08/1-600-fausses-couches-pres-des-eoliennes/>

11 – L' énergie d' avancer « L'hydrolien est une technologie mature».

<http://www.lenergiedavancer.com/la-france-futur-leader-mondial-des-energies-maritimes/2013/02/28/>

<http://www.acteurdurable.org/energies-marines-hydrolien-hydrolienne.html>

<http://www.challenges.fr/entreprise/20130225.CHA6632/batho-veut-faire-de-la-france-un-champion-des-energies-marines.html>

Annexe :

Extraits des témoignages des habitants du Lézou (Aveyron) à propos du massacre de leur pays par l'industrie éolienne. Il y raconte ce que sont devenus leur paysage, leur vie, leur environnement, la valeur de leur patrimoine, leur santé, leurs relations de voisinage. Enfin, ils décrivent la fracture sociale qui s'est installée sur leurs communes :

Les élus se sont fait avoir:

Madame Marcelle ARQUEL, 1ère adjointe Mairie de CURAN : « *On a joué les autruches jusqu'au bout, on en a jamais parlé, nous les élus on s'est fait avoir...* »

Le paysage a été massacré:

Anne Marie VIDAL, retraitée : « *J'adorai le calme de ce pays et maintenant je ne reconnais plus le pays par cette verticalité monstrueuse* »

Claude BENOIT, Eleveur : « *On voit toutes ces éoliennes de droite, de gauche, de partout c'est devenu catastrophique... C'est affreux !* »

Madou RUDELLE, Paysanne : « *Et le coucher de soleil, il est en plein dans une éolienne, c'est quand même dommage* »

Nathalie CHAUCHARD, Agricultrice : « *tous ces projets qui s'additionnaient ... (ont) tout détruit d'un coup* »

Les habitants sont méprisés:

Yves SALGUES, agriculteur : « *de nous ils (promoteurs éoliens) en ont rien à foutre ...* »

Henri et Jean Pierre HOT, Agriculteurs: « *On n'avait jamais imaginé que c'était aussi gros...* »

Corinne LACAN, Agricultrice : « *Ils me disaient qu'en parlant, je faisais plus de bruit qu'une éolienne...* », « *Ils me disaient que les arbres (20m de hauteur) cacheraient les éoliennes (125 m de hauteur)...* »

« *Ils m'ont fait un signer un papier pour faire des études...en me disant fermement que cela ne m'engageait pas. En fait, il me faisait signer une promesse de bail irrévocable* »

Pascal COLIN, agriculteur : « *Le promoteur m'a dit que c'était dommage de cacher la vue devant ma maison, quinze jours plus tard il est revenu en me disant que j'en aurai deux chez moi* »

« *Le fait d'être propriétaire, cela ne donne pas le droit de provoquer des nuisances sonores ou visuelles à ses voisins* ».

La vie à proximité est devenue insupportable:

Une famille, agriculteur : « *Le bruit est lassant, la nuit c'est plus insupportable que le jour, le double vitrage, ça aide sûrement mais on les entend quand même* »

Jean Claude BOUSQUET, retraité EDF: « *l'autre jour, il y avait vent du midi... A quatre heures du matin, je me suis levé, j'étais fou... Tu peux pas y vivre !* »,

« *C'est comme si je vous parlais toute la nuit à l'oreille* »

Joël GALTIER, Agriculteur: « *On nous avait dit qu'elles ne faisaient pas de bruit... On s'est bien fait avoir, on s'est bien foutu de nous...* »

La perte de valeur immobilière:

Un habitant: « *j'essaye de mettre en vente la Maison, mais personne en veut...* ».

Une famille, agriculteur: « *Nous avons une maison qui vaut pas grand-chose mais aujourd'hui je suis sûr qu'elle ne vaut plus rien...* »

Odile MONMOTON, retraité : « *On arrive à la retraite, mon mari s'est investi toute une vie pour faire cette maison, on a fait des sacrifices... et notre maison a perdu de sa valeur* »

La fracture du tissu social:

Anne et Martin FABRY (signataire d'un bail pour deux éoliennes): « *Après avoir signé, les relations petit à petit se sont dégradées, le gens ne disent plus bonjour, nous regardent de travers, ...* »

Une famille, agriculteur « *les réflexions à l'école, surtout les profs... il ne faut pas s'opposer à des projets comme cela...* »

L'image déplorable de l'éolien:

Jean Marie BERNAD, éleveur: « *L'éolien, c'est plutôt une affaire d'argent qu'une affaire d'écologie: rachat financé par les consommateurs...* »

Jean LEVY, retraité : « *Quel est le Français, aujourd'hui, élu ou simple citoyen, qui accepterait d'avoir une éolienne de 120 m devant sa maison...* »